

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Bédouins de Palestine et d'Israël

- International -

Date de mise en ligne : mardi 23 mai 2017

Démocratie & Socialisme

Nous publions ci-dessous la chronique Palestine de notre ami Philippe Lewandowski, parue dans Démocratie&Socialisme n°240 de décembre 2016.

Qu'ils vivent dans les Territoires palestiniens occupés ou soient citoyens israéliens dans le désert du Néguev (Naqab en arabe), les Bédouins de ces régions subissent de plein fouet attaque sur attaque cherchant par tous les moyens à leur faire abandonner leurs terres au profit de colons à la venue ouvertement planifiée.

Confiant en l'impunité que lui offre le soutien des puissances occidentales, le gouvernement israélien poursuit sans désespérer sa politique de nettoyage ethnique.

Dans le Néguev (ou Naqab)

Alors que les Bédouins ne vivent que sur 10 % des terres qu'ils parcouraient avec leurs troupeaux avant 1948, même cette fraction leur est contestée : une quarantaine des villages qu'ils habitent ne sont légalement (!) pas reconnus ; non seulement ils n'ont accès ni à l'eau ni à l'électricité, n'y a-t-il ni école ni service de santé, mais de surcroît l'armée israélienne arrose les champs de pesticides pour que les troupeaux ne puissent y paître, et peut à tout moment démolir les habitations : le village d'al-Araqib a ainsi été détruit plus de 100 fois depuis 2010 [\[1\]](#) !

L'objectif proclamé est le regroupement des Bédouins dans un petit nombre de lieux aisément contrôlables (ce qui n'est pas sans rappeler les « *hameaux stratégiques* » créés au Vietnam), mais surtout de laisser le champ libre au développement d'implantations « *strictement juives* » qui auront ainsi à cœur de « *faire fleurir le désert* ».

Vous avez dit « *apartheid* » ? Vous faites erreur, car « *apartheid* » signifie développement séparé, alors qu'ici, le développement n'est conçu que pour les uns, pas pour les autres. C'est ce qu'ont pu observer des voyageurs venus d'Afrique du Sud.

Et dans les Territoires occupés, la situation est pire.

Dans la vallée du Jourdain

La vie, dans la vallée située en zone C de la Cisjordanie, dépend entièrement du bon vouloir du gouverneur militaire en charge de la région [\[2\]](#). Selon son gré, il peut déclarer tel ou tel terrain zone de tir et en interdire passage et usage aux éleveurs bédouins. Les puits existants sont mis hors d'usage par diverses méthodes : accès barrés, destruction, pollution provoquée, etc. L'eau des sources est détournée en faveur des colons. L'eau est ici une arme employée en toute inhumanité.

Abu Saqer, patriarche du village d'al-Hadidiyeh, dresse un tableau proprement hallucinant des persécutions (le mot n'est pas trop fort) subies. Il est ainsi arrivé aux soldats de l'armée se prétendant la plus morale du monde d'interdire aux Bédouins de reconstruire quoi que ce soit après la destruction de leur campement, pas même « *de quoi protéger les enfants de la pluie. C'était en hiver, il faisait froid, on est resté quinze jours comme ça.* » Question services, pas question bien d'entendu de construire quatre murs pouvant servir d'école ou de centre médical.

Autre trouvaille de l'occupant : la quarantaine. Redonnons la parole à Abu Saqer : « *Mettre un animal en quarantaine dans le monde entier veut dire l'isoler du reste du troupeau s'il est malade. [...] Mais pour les Israéliens, ce mot a un tout autre sens. Ils prennent nos bêtes qui sont en pleine forme et les parquent avec d'autres qui, elles, sont parfois malades, ce qui contamine tout le troupeau.* » Cerise sur le gâteau : ce service de quarantaine est (obligatoirement) payant pour les éleveurs, l'équivalent de 6 euros (qui peuvent monter à 14 euros) par tête et par nuit !

La comédie du Droit

Il se trouve que ces Bédouins sont en mesure de présenter un titre de propriété qui a été reconnu tant par les Britanniques (dans la Palestine mandataire, 1920-1948) que par les Israéliens. Qu'à cela ne tienne : pour Israël, un titre de propriété ne suffit pas à donner le droit de vivre en un lieu ; en 2006, la Cour suprême israélienne a ainsi déclaré illégale la présence des Bédouins sur les terres dont ils sont propriétaires légitimes [3] !

En d'autres termes, ladite justice israélienne s'assoit sur le Droit aussi bien régional qu'international. Quant au respect des Droits de l'Homme, les paragraphes précédents vous en donnent une image.

À quand la suspension des accords entre l'Union européenne et un État ouvertement hors-la-loi ? À quand la mise en place de véritables sanctions, seules à même de débloquer une situation inadmissible ?

[1] Patrick O. Strickland, [Des bulldozers israéliens pour raser des villages palestiniens](#), consulté le 06-12-2016.

[2] Valérie Féron, [Vallée du Jourdain : une guerre sans merci contre les Bédouins](#), consulté le 07-12-2016.

[3] Idem.